

INSEE : des inégalités sous-estimées ?

Denis Clerc, [Article Web](#), 24 avril 2013

La crise creuse plus les inégalités en France que ne le laissent supposer les récentes statistiques de l'INSEE. D'après une publication de l'Insee passée inaperçue, la France se retrouve désormais parmi les pays les plus inégalitaires de l'UE à 15, en neuvième position.

L'Insee vient de mettre en ligne son édition 2013 des [Revenus et patrimoines des ménages](#). On y apprend certes des choses, mais qui étaient déjà assez largement connues par ceux qui fréquentent le site de l'Institut et ont la curiosité d'aller voir les données détaillées sur les revenus et les niveaux de vie, qui se trouvent depuis quatre mois environ sur le site : la crise a rendu les pauvres plus pauvres et les riches plus riches. Et, du coup, la société française est plus inégalitaire qu'elle ne l'était en 2005.

Mais, curieusement, rien n'est dit de l'enquête « EU-SILC », pour laquelle l'Insee vient de publier un [Rapport intermédiaire sur la qualité des données françaises EU-SILC 2011](#). Voilà qui ne dira sans doute rien à la plupart des lecteurs. « EU-SILC » est pourtant l'une des enquêtes que chaque Institut statistique national des différents pays de l'Union européenne est tenu de mener sur le territoire qu'il couvre et de fournir à Eurostat, qui centralise ces enquêtes, les traite et en tire l'essentiel des informations mises sur son site à propos des revenus, des conditions de vie et de la pauvreté. En France, cette enquête porte un autre nom, SRCV, pour « Statistiques sur les revenus et les conditions de vie ». C'est en effet la seule enquête de l'Insee qui permette de mesurer la pauvreté en conditions de vie (endettement, privations, conditions de logement, ...). La pauvreté monétaire, en revanche, est mesurée à partir d'une autre enquête, ERFS (enquête sur les revenus fiscaux et sociaux) qui s'appuie à la fois sur les déclarations fiscales d'un échantillon représentatif de ménages, sur une enquête sur les revenus du patrimoine et sur les données administratives issues des organismes versant des prestations sociales. Chaque année, l'Insee mène et publie cette enquête, qui est la source d'information la plus fiable sur les revenus et le niveau de vie des ménages. Pour connaître les résultats de l'enquête SRCV, il faut aller sur le site d'Eurostat. Cela devrait changer, nous dit-on. Sauf que l'utilisateur que je suis attend vainement la moindre confirmation que cela change...

Voilà pour le contexte. Venons en maintenant à l'objet de ma surprise. Car la consultation de ce document m'a fait sursauter. Page 12, il est écrit : « le coefficient de Gini (...) s'élève à 30,8 [%] en 2010. » Je conviens que je dois être l'un des rares que cela fait sursauter car, pour la plupart des autres, cette affirmation, c'est du chinois. Le coefficient (ou indice) de Gini est l'indicateur le plus utilisé pour mesurer les inégalités, notamment celles de revenu disponible après impôt (ou « niveau de vie », lorsqu'on prend en compte la taille du ménage) dans une société : quand il y a égalité parfaite (chacun dispose du même revenu), il vaut 0, quand il y a inégalité totale (une seule personne perçoit tous les revenus, les autres n'ont rien), il est de 1. Plus son niveau est élevé, plus la société est inégalitaire. Or, les chiffres publiés jusqu'ici par l'Insee donnent de tout autres résultats pour 2010 : 0,299 (voir [Les niveaux de vie en 2010](#)), chiffres repris dans la publication citée plus haut sur *Le revenu...*

Il est intéressant en effet de comparer 2010 – l'année d'après-crise, ou du moins celle où l'on espérait en être sorti – et 2005. Difficile en effet de remonter plus haut, car l'enquête Insee sur les revenus des ménages a connu de sensibles modifications (et améliorations) en 2005, ce qui rend incertaines les comparaisons faites avec des années antérieures. Cette année-là, l'indice de Gini pour les revenus disponibles des ménages en France métropolitaine était de 0,286. Jusqu'ici, je pensais donc que les inégalités (mesurées par cet indice) entre 2005 et 2010 s'étaient accentuées de 1,4 % (0,299/0,286). En réalité, ce serait environ 5 fois plus !

Les petits malins me feront remarquer que cet écart n'est pas étonnant puisque, dans le premier cas (0,299 comparés à 0,286), je m'appuie sur l'enquête ERFS, dans le second cas sur SRCV. Or chacun sait que les méthodologies différentes donnent des résultats qui peuvent être proches mais rarement identiques. Certes. Sauf que, pour éviter les biais liés aux déclarations des ménages enquêtés (qui ont toujours tendance à sous-estimer les revenus perçus), l'enquête SRCV « injecte » dans sa partie revenus les résultats de ERFS. Et que, par conséquent, ce sont les mêmes sources (au moins depuis 2008) dans les deux cas, les mêmes méthodologies de traitement, et les mêmes résultats.

Avec un tel indice de Gini, la France se retrouve désormais parmi les pays les plus inégalitaires de l'UE à 15, en neuvième position. Derrière elle, on ne compte que l'Italie (0,319), le Royaume-Uni (0,33), l'Irlande (0,332), la Grèce (0,335), l'Espagne (0,34) et le Portugal (0,342). Mais alors que le Portugal a vu son coefficient d'inégalité reculer depuis 2005 (0,372), l'Espagne l'a vu fortement progresser (en 2005, son indice de Gini était de 0,312). Quant aux bons élèves de la classe dans l'UE à 15, on les trouve en Suède (0,244), en Finlande et aux Pays-Bas (0,258), en Autriche et en Belgique (0,263), au Luxembourg (0,272). Le Danemark, qui, en 2005, était le meilleur élève de tous (0,237), a vu ses inégalités de revenu progresser encore davantage que la France (0,278), mais, partant de plus loin, il demeure malgré tout dans les pays relativement égalitaires. L'Allemagne, avec 0,29, ne fait guère mieux que la France, et, comme nous, elle a vu son score d'inégalités augmenter sensiblement de 2005 à 2010.

Revenons à la France. Entre 2005 et 2010, le niveau de vie moyen du dixième le moins bien loti des ménages, a progressé de 0,6 %. Celui du dixième le plus favorisé de 6,5 %. Entre 2005 et 2010, le pouvoir d'achat du niveau de vie total des ménages (mesuré en euros 2010) a progressé de 89 milliards d'euros. Sur cette masse en progression, le dixième le plus favorisé a raflé 40 % et le dixième le moins favorisé 1,7 %. Tout s'est donc passé comme si le marché (et les politiques publiques concernant la redistribution) avaient permis au dixième le plus riche des ménages d'augmenter sa part de 11 milliards de plus que ce qu'il aurait gagné si la répartition de 2005 était demeurée inchangée. Le dixième le moins favorisé des ménages a été en quelque sorte taxé d'1 milliard d'euros au bénéfice des plus riches, du fait de la montée du chômage, de la pauvreté laborieuse et de la diminution relative des aides sociales, toutes choses qui ont réduit sa part relative dans la répartition des revenus.

La publication de l'Insee sur le revenu et le patrimoine des ménages nous permet même de constater que cet écart entre riches et pauvres s'est accru au sein même des riches. Toujours entre 2005 et 2010, le pouvoir d'achat du revenu déclaré (donc avant impôts) du centième le plus riche a progressé d'au moins 8 % par unité de consommation, celui du millième le plus riche de 14 % et celui du dix millième le plus riche de 26 %. Tout cela s'est passé dans le silence quasi absolu, chacun étant trop absorbé par les effets de la crise sur son sort personnel. Mais cette crise redistribue les cartes, et pas dans le bon sens.